

2008/967 - Gratuités totales ou partielles de salles municipales de spectacles et/ou frais de captations audiovisuelles accordées aux organismes suivants : Espace 44 - Association Lea pour Samy, la voix de l'enfant autiste - Association Ecole des Grands Parents Européens - Choeur et orchestre XIX - Compagnie des Troubalours - Fondation Scientifique de Lyon - Association R.A.D.O.T. - Association Une Souris Verte - Association Com' Expression - La P'tite Boîte à Musique - Montant total des exonérations : 6 619,74 € HT
(Direction Centrale de l'Immobilier) (BMO du 08/12/2008, p. 2156)

Rapporteur : Mme GAY Nicole

(Adopté.)